



CHAIRE TRANSFORMATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE

SEMINAIRE « DEMOCRATIE ET ACTION PUBLIQUE »

Séance 2 – Le marché de la démocratie participative (30 septembre 2020) Visioconférence

Exposant invité : Alice Mazeaud (maitresse de conférences en science politiques, La Rochelle Université), Magali Nonjon (maitresse de conférences en science politiques, IEP Aix-en-Provence), et Frédéric Gilli (directeur associé, Agence Grand Public)

Séance animée par Christian Paul, directeur de la Chaire, et Paul Cotton, doctorant en science politique à Sciences po Lyon

Points clefs des présentations & échanges

A. Mazeaud et M. Nonjon : Retour sur la construction du marché de la participation citoyenne

Leur livre : <https://www.sciencespo-aix.fr/wp-content/uploads/2018/06/Le-marché-de-la-démocratie-participative-Mazeaud-Nonjon-table-des-matières.pdf>

- De l'émergence à la consolidation d'un marché : des initiatives militantes des années 60 jusqu'aux dispositifs institutionnalisés des années 2010.
- La participation citoyenne comme instrument et technologie de gouvernement : limiter les conflits, justifier la décentralisation, facteur de différenciation entre territoires, communication politique.
- Une technicité accrue, une dépolitisation des outils de mise en débat de l'intervention publique (des élus et gouvernements de tous les bords politiques s'en emparent).

- De plus en plus de dispositifs de participation citoyenne, malgré l'absence de preuve de son efficacité.

F. Gilli : le point de vue d'un acteur partie prenante du marché de la participation

- En l'état, le marché actuel de la participation ne permet pas une véritable participation du citoyen à la « chose publique ».
- La technocratie participative : le décideur public conserve la main sur la décision publique, les cadres d'expression du citoyen étant bornés, voire infantilisants.
- La démocratie participative est apprivoisée, parfois routinière. Faut-il l'« ensauvager » ? : donner davantage de place aux dispositifs innovants, sortir des codes imposés par la logique d'appels d'offres, réintroduire le conflit dans les dispositifs participatifs.

Pour prolonger : <https://www.courrierdesmairies.fr/90873/ne-craignez-pas-daborder-les-enjeux-de-fond-qui-preoccupent-nos-concitoyens/>

Temps d'échange avec les participants

- Nuances apportées autour de l'efficacité non prouvée des dispositifs participatifs et de leur caractère dépolitisé. La nouvelle génération d'élus, volontaristes, et d'agents chargés de concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de participation laissent entrevoir l'arrivée d'une nouvelle façon de *penser* et *faire* la participation citoyenne. Si davantage de collectivités s'intéressent aux effets de leurs dispositifs de participation et à comment les améliorer, elles restent cependant rares.
- Une participation aussi orientée par la demande ? Si la demande de participation peut être mesurée (sondages d'opinion), la demande n'épouse pas les contours de l'offre. On note notamment un effet déceptif de la participation : difficile de faire participer à nouveau les citoyens après un dispositif qui n'a pas permis de faire peser leur point de vue sur la décision.
- Outre les « mauvaises » raisons, des « bonnes » raisons de faire de la participation ? Malgré des dispositifs participatifs qui ne semblent pas peser sur la décision ni apporter d'idée nouvelle, la participation vit en dehors des espaces institutionnels. Exemple de la Convention Citoyenne pour le Climat, où les participants continuent à faire vivre le groupe en dehors du cadre de leur mandat. De plus, le fait de participer peut constituer la première pierre d'une reconstruction de l'espace politique et de l'engagement citoyen.